

Inutile d'insister, on comprend tout de suite quelle somme immense de bien doit nécessairement faire un établissement outillé de cette façon, quel excellent noyau il forme au milieu de la classe pauvre et ouvrière, de quels fléaux il peut préserver la ville !

Dès l'origine, le Patronage avait contracté des dettes pour l'achat d'un terrain et d'une vieille maison, et pour la construction d'un autre édifice ; ces dettes sont loin d'être payées.

Les directeurs ne pouvaient songer à bâtir une chapelle, ni même à agrandir les bâtiments existants qui ne suffisraient plus. C'est alors qu'un comité se forma, composé de quelques membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, et se mit à l'œuvre sous la présidence de M. Narcisse Hamel, pour aviser aux moyens de faire quelque chose. Un architecte prépara des plans admirables et nous les soumit ; mais comme nous n'avions pas un sou et qu'il ne pouvait être question d'emprunter, il fallut attendre la Providence.

Quelque temps après, on commença les fondations de la chapelle, pour lesquelles un riche citoyen de Saint-Roch nous donna cinq cents dollars. Un peu plus tard, le même vint trouver l'un des membres du comité et lui dit : « Commencez donc l'église, c'est le temps, les ouvriers n'ont rien à faire et les matériaux sont à bon marché. — Je le veux bien, répondit l'autre ; seulement, il y a un petit inconvénient à le faire, nous n'avons pas le sou ; donnez-nous de l'argent et nous commencerons tout de suite. » Ce bon monsieur nous offrit quatre mille dollars et nous donna l'adresse d'un ami qui nous envoya promener ; mais un autre vint avec cinq mille piastres ; le curé de Québec, M. Faguy, nous en paya cinq cents, feu M. N.-S. Hardy cinq cents, un autre bienfaiteur cinq mille. Il fallut bien s'exécuter. Aussi le Patronage a-t-il aujourd'hui une très jolie chapelle, terminée à l'intérieur, une salle qui peut contenir onze cents personnes assises et dont la scène peut facilement porter les trois cent cinquante élèves de l'école, une maison neuve avec des classes spacieuses et bien éclairées. Comme on le voit, le riche citoyen de Saint-Roch, M. Charles Brochu, chevalier de Saint-Grégoire, avait poussé à la roue ; il en est rendu à \$ 9 133. 00 pour sa part de dépenses ; il se rendra évidemment à \$ 10 000. 00 pour faire un compte.